

CERTIFICAT D'ASSURANCE

La présente attestation ne modifie, n'étend ou n'altère d'aucune manière la garantie établie dans les polices énumérées ci-après. Elle n'en représente que le résumé à titre d'information sans conférer de droit au teneur ; elle est établie étant entendu que les droits et obligations des parties sont régis par le ou les contrats originaux modifiés par avenant les cas échéant.

Le présent certificat est émis à :		Nom et adresse de l'assuré :		
		Express Havre St-Pierre Ltée 1390, boul. Lionel-Boulet Varennes (Québec) J3X 1P7		
GENRE D'ASSURANCE	ASSUREUR	NO. DE POLICE	DATE D'EXPIRATION	MONTANT D'ASSURANCE
• Assurance responsabilité civile générale	Royal and Sunalliance	SP-2018-080	1 ^{er} août 2018 au 1 ^{er} août 2019	5 000 000 \$
• Assurance umbrella	Lloyd's Underwriters	SP-2018-092	1 ^{er} août 2018 au 1 ^{er} août 2019	5 000 000 \$
• Assurance responsabilité automobile	Royal and Sunalliance	CAP054419143	1 ^{er} août 2018 au 1 ^{er} août 2019	2 000 000 \$
• Assurance biens en transport	Royal and Sunalliance	SP-2018-080	1 ^{er} août 2018 au 1 ^{er} août 2019	500 000 \$ Fr. : 25 000 \$

Description des opérations de l'assuré : « Toutes les opérations de l'Assuré – Transport Général »

Il est entendu et convenu que le transport de produits dangereux est inclus, à l'exception des produits de classe 7 (radioactif)

Couture, Rochette & Associés Inc.


 Représentant autorisé

Québec, le 27 juillet, 2018